



Questionnement en vue de préciser les modalités de mise en place de sessions d'Analyse des Pratiques en Institution.

1. Qui demande des sessions d'analyse des pratiques ? (Direction, équipe (s)...) ?
2. Pourquoi maintenant ?
3. Pour faire suite concrètement à quelles situations rencontrées sur le terrain ?
4. Quels en seront les objectifs ?

Il existe des différences de représentations (et d'expériences) importantes quant à l'analyse des pratiques et/ou la supervision. Mieux vaut vérifier si les interventions attendues sont principalement centrées sur les usagers, leurs problématiques, les interventions ou sur les relations d'équipe et diverses difficultés institutionnelles.

Veiller à ce que soient précisés aussi les objectifs pour l'accompagnant ! Que poursuit-il pour lui à travers ces séances ?

5. A quoi saurez vous que les objectifs sont atteints et que les sessions d'analyse des pratiques ont porté leurs fruits ? (Effets attendus et critères)
6. Ces séances font elles partie intégrante de la prise en charge ou sont elles une option pour le personnel ? - En d'autre terme sont-elles obligatoires ou pas pour les personnes ?
7. Qui participe aux sessions ?
 - ✓ Les membres de l'équipe (*et veilleurs, maitresse de maison.... ?*)
 - ✓ Les chefs de service ? - *Si ils y participent, de quelle place selon quelles modalités.... ?*

8. Quelle taille des groupes de travail ?

Elle est liée à la durée des séances et aux méthodes utilisées.

Des groupes trop grands ou des durées trop courtes laissent beaucoup de personnes sans réponse à leurs questions.

Les méthodes analytiques permettent généralement des séances assez courtes alors que les outils phénoménologiques et systémiques demandent plus de temps car nous rentrons dans le champ de l'expérience.

9. Quelle durée ?

10. Quel rythme ?

11. Y a-t-il des attentes particulières en matière d'approches et de méthodes utilisées lors des séances ?

12. Dans quel lieu se dérouleront les séances d'analyse des pratiques ?

A l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution ? (si possible une salle spacieuse pour les mises en situation)

13. A quel moment ?

Ici il est important que les participants soient pleinement disponibles et dégagés au maximum d'autres tâches ou astreintes.

14. Coût et Financement

Le fait de regrouper les séances sur les mêmes journées (consécutives) si il y à plusieurs équipes réduit les frais de déplacement et le cout global des interventions.

Attention pour la DRTEFP l'Analyse des pratiques ne relève pas de la formation continue (Le risque majeur est pour l'organisme de formation qui acceptera de passer les sessions sous cette forme) aussi une autre ligne budgétaire est-elle souvent nécessaire.